

Tilleul.—Le tilleul (*Tilia americana*) est un excellent bois d'ébénisterie, malheureusement plutôt rare; comme il est très recherché, il est à craindre qu'il disparaisse rapidement.

Essences secondaires.—L'orme, dont il existe trois espèces au Canada, convient principalement à la fabrication des véhicules. Le hêtre, le frêne, le chêne, le noyer tendre, le noyer dur, le noyer noir, le marronnier, le cerisier, le tulipier, le nyssa sylvestre, l'aulne, le sycomore et le sassafras sont tous d'excellents bois, qui sont débités dans les scieries canadiennes, mais leur volume qui n'a jamais été considérable, devient de plus en plus insignifiant.

Le peuplier (*Populus*), dont il existe sept espèces indigènes, de même que le bouleau blanc et le cyprès, fournit une grande quantité de bois dont la valeur deviendra plus tard considérable, lorsque ses qualités seront mieux appréciées et que la rareté d'autres essences mieux connues contraindra à s'en servir.

4.—Ressources forestières.

La superficie du Canada (terre seulement) est d'environ 3,600,000 milles carrés. La partie adaptable à l'agriculture, pâturages compris, a été estimée à 469,000 milles carrés, dont environ 90,000 milles carrés sont à l'heure actuelle cultivés. Les forêts canadiennes couvrent approximativement 950,000 milles carrés, une petite partie de cette surface étant cultivable. Moins de la moitié de ces forêts contiennent du bois commercialement utilisable (6 pouces de diamètre) et un quart seulement porte du bois de sciage (10 pouces de diamètre). Le surplus des forêts est constitué par des bois taillis, qui poussent soit après l'incendie, soit après l'abatage des futaies. Il arrive fréquemment que les essences croissant après un incendie sont inférieures à celles qui les précédaient. Dans les conditions actuelles, un quart environ du bois utilisable est commercialement inaccessible, d'où il suit que dans les deux tiers environ de nos forêts, ou bien le bois est trop petit, ou bien l'accès est trop difficile pour que l'on puisse les exploiter profitablement. Mais ce n'est qu'une situation transitoire, puisque l'accessibilité dépend essentiellement des besoins commerciaux, des cours et des moyens de transport; or, tous ces facteurs tendent à favoriser l'utilisation des arbres de nos forêts. D'autre part, les jeunes arbres qui atteignent l'âge adulte contribuent à accroître la masse du bois accessible et enfin, certaines terres ne convenant pas à l'agriculture sont abandonnées et reprises par la forêt.

Par contre, les feux de forêts, les grands vents, les insectes parasites et les maladies fongueuses endommagent la forêt, en même temps que les opérations d'abatage en réduisent l'étendue. D'anciennes forêts sont entièrement défrichées et leur site consacré à l'agriculture. Ce ne sera qu'après avoir achevé une classification systématique que l'on pourra connaître l'exacte superficie des terres forestières, c'est-à-dire des terres convenant à la croissance arborescente mais impropres à l'agriculture.

Environ 245,000 milles carrés de terres forestières du Canada ont été constituées en réserves forestières ou parcs, c'est-à-dire soustraites à la destruction. Ceux de ces parcs et réserves appartenant au gouvernement fédéral, d'une étendue d'environ 45,000 milles carrés, sont situés dans les provinces de l'ouest. De plus certaines provinces possèdent leurs propres réserves, qui couvrent 174,000 milles carrés dans Québec, 23,000 milles carrés dans Ontario et 3,000 dans la Colombie Britannique.

On ne possède que fort peu d'informations concernant une proportion considérable des forêts canadiennes; seules celles de la Nouvelle-Ecosse et de la Colom-